



1/ IDENTIFICATION

Désignation du produit :	EXTHA FIREMAT SD
Type d'utilisation :	Enduit projeté incombustible destiné à la protection de conduits de ventilation et de désenfumage en tôle.
Fournisseur :	EXTHA SAS <i>Adresse administrative :</i> Route de LAVAL 53 210 SOULGE SUR OUETTE tel 02 43 98 59 85
Date d'émission de la fiche :	02/07/2012

2/ COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composite à base de sulfate de calcium, fibres minérales et additifs spécifiques.

3/ IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation :	Peut provoquer l'irritation du nez, de la gorge et des difficultés respiratoires.
Contact avec la peau :	En cas de contact prolongé et répété peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux en cas de contact.
Ingestion :	L'ingestion d'une faible quantité peut présenter un danger pour la santé.

4/ PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation :	Amener le sujet à l'air libre, rincer la gorge et faire moucher pour évacuer la poussière.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon. En cas d'allergie, consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer abondamment à l'eau claire et consulter éventuellement un médecin.
Ingestion :	Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas d'ingestion.

5/ MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Sans objet. Produit incombustible (A1).

6/ MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protections individuelles : En cas de présence de beaucoup de poussières, utiliser les mêmes équipements de protection individuelle que ceux mentionnés au paragraphe 8.

Protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Nettoyage: Aspiration ou lavage à l'eau recommandé pour les poussières.

7/ PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

MANIPULATION :

Mesures techniques : Pas de mesures particulières.

Conseil d'utilisation : Sans objet.

Précautions : Port des EPI habituels lors des manutentions (gants, chaussures de sécurité, casque et de lunettes de protection).

STOCKAGE :

Mesures techniques : Pas de mesures particulières.

Conditions de stockage recommandées : La protection plastique permet d'entreposer le matériel à l'extérieur sans détériorations particulières pour une durée de plus ou moins 1 mois et demi. Une fois ouvert, conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles : Non connues.

Matériaux d'emballage : Conditionné sur palettes en bois, houssage ou film plastique.

8/ PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE.

Protection respiratoire : Prendre toute mesure de manière à limiter l'empoussièrement (local ventilé, aspiration des poussières). Le port d'un masque est recommandé.

Protection des mains : Le port des gants de manutention peut-être recommandé.

Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées.

9/ PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Solide

Forme : Poudre

Couleur : Gris

Odeur : Inodore.

pH : Neutre.

Température de fusion : Sans objet.

Masse volumique : Inférieure à 1000kg/m³.

Solubilité dans l'eau : Négligeable.

Solubilité dans les solvants : Négligeable.
Point éclair : Non explosible.

10/ STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Matériau à propriétés réfractaires.

Conditions d'utilisation dangereuse : Pas de conditions particulières.

Produits de décomposition dangereux : Aucun.

11/ INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation des poussières : Risque de picotement de la gorge et des muqueuses nasales.
Rappel : l'inhalation de toute poussière peut provoquer une irritation nasale et une irritation de l'appareil respiratoire. Il peut en résulter : toux, éternuements, effets temporaires.

Contact avec les yeux : Risque de picotement passager ou d'inflammation si contact avec les poussières.

12/ INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Pas de risque connu.

13/ INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINER LES DECHETS

Résidus : Stocker en zone de stockage de déchets non dangereux (classe 2).

Emballages : Palettes recyclables en bois.
En accord avec les réglementations des autorités locales.

14/ INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15/ INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage suivant les directives européennes :
Classification : non classifié.
Sécurité : aucune information communiquée.
Risques spécifiques : aucune information communiquée.

16/ AUTRES INFORMATIONS

Sans objet.